

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Révisé d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Malibu / modèle 1A.35 *) (moteur V8-305 4bbl)	CH 0158 15

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. C. Warren, Michigan (USA)
Identification	sur la plaquette du constructeur = "Malibu 1A.35" et "CH 0158 15" devant le No du châssis = "1.35H9."
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Identification du moteur	"50" à gauche, à l'avant, sur la culasse (frappée par l'importateur)
Importateur principal	USA-Cars, E. MICHAUD, 8953 Dietikon
Véhicule homologué	1W35H9D4 37406

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Marque	CHEVROLET
Direction	mécanique avec assistance hydraulique	Type	V8-305 4bbl(H)
Transmission	boîte automatique	Construction	V
Nombre de vitesses	3	Carburant	B
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage AR= limiteur	Position	avant
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière	Refroidissement	eau
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Nombre cylindres	8
Ralentisseur	=	Course	88,39
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée	Cylindrée	4998
		CV-impôt	25,45
		Puissance en kW	118
		à V/min	4000
		Bruit à proximité	81
		dB(A) à V/min	3000 **)
		Silencieux	1= 555x260x140 mm
		Mesure des gaz	ECE-15, CO 0,25 % à 710 t/min ***)
		Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie		Poids	
limousine (combi)		avant	arrière
Nombre de portes	4 + 1	870	790
Centures sécurité	SAE-J-4c	Indic. vitesse	total
Cale	=	km/h	1660
Antivol	verrouillage de la direction	Charge utile	145
			275
		Poids total	1015
			1065
		Garantie fabr.	2080
			2228
Nombre de places	6 av 3 centre ar 3	Dimens. pneus	P195/75 R 14
			P195/75 R 14 (Variantes +)
		Ply/bars	R / 1,8
			R / 2,2
		Charge	1015
		pour V max	1065
		Jantes	varie selon la marque, minimum 164 km/h
			remarques)
Dimensions	intérieur extérieur	Garantie poids remorquable avec frein	1591
Longueur	4911	Empattements	2745
Largeur	1816	Essieu double	av ar
Hauteur	1520	Voie	av 1486 ar 1467
Porte à faux	lat. 915	Voies	av ar
	av 1251	Braquage ø	g 11300 d 11300
		Distance volant - vers l'avant du véhicule -	
		Garantie poids remorquable sans frein	454
		Garantie poids de l'ensemble	1591
		Poids remorquable testé	164
		Vitesse maximale selon le constructeur	km/h
		Vitesse maximale testée	km/h
		charge garantie sur le toit 90 kg	

§)

Equipement	SEALED BEAM 2B DOT H.. ou HCR (E)		
Feux de route	SEALED BEAM 2B DOT H.. ou HCR (E)		
Feux de croisement	A (E) séparés		
Feux de position	DOT A(2)R(2)S(2)T AP2 79 GUIDE 1A		
Feux rouges	id.		
Clignoteurs	av 1 (E)	AV	ar voir feux rouges
Catadioptrés	av	AV+AR	ar SAF-A 77 DOT
Feux de gabarit	av		ar oui
Feux complémentaires			
Eclairage plaque	1/ séparé		
Essuie-glace	2/ balnis		
Avertisseurs	DELCO REMY A+F		
	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Malibu		
Homologation			
N°	CH 0158 15		
Carrosserie	limousine		
Places	total 6	avant 3	
Poids à vide	1660	Carburant R	
Charge utile	-	CV-impôt 25,45	
Poids total	2228	Cylindrée 4998	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Modèles : 1AT35= Malibu Station Wagon / 1AW35 = Malibu Classic Station Wagon (de luxe)
- **) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche 50 km/h, A2, IA 2,41 = 75 dB/A
- ***) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15, modification 02; une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 40 555)
- +) Variantes de pneus: 185 SR 14, AV 1090 (2,1) AR 1180 (2,3), V-max 180 km/h
205/70 SR 14, 1060 (1,9) 1200 (2,2), 180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV latéraux sont transformés en clignoteurs;
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers à l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- les catadioptrés d'origine insuffisants; il en est monté 2 complémentaires;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des feux E;
- les arêtes vives latérales du déflecteur de la glace arrière doivent être arrondies (rayon 8 mm);
- les ampoules et les conduites aux feux de position dans HCR (E) doivent être enlevées.

A noter dans le permis de circulation:

102- Charge utile de la galerie, max. 90 kg.

Zürich, Ph.1.79
Lieu et date de l'homologation

Service fédéral d'homologation

Voiture de tourisme

C H E V R O L E T

M a l i b u
modèle 1A.35

CH 0158 15

Fiche complémentaire I.

Complément du 24.3.1980 /lin

A partir du No du châssis 1.35HA. (modèle année 1980)

Identification : "1.35HA." devant le No du châssis

Puissance du moteur : 114 kW (155 CV SAE net) à 4000 t/min

Mesures du bruit selon l'OCE: Avec le véhicule en marche; 50 km/h, A2, iA 2,41/2,29,74dB/A
Mesure à l'arrêt: 76 dB/A à 3000 t/min

Mesure des gaz : Conforme au règlement ECE 15/03; teneur en CO 0,3 % à
720 t/min. (une vignette d'homologation n'est pas exigée.
LFEM No 42521).